

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Laurence Boland prend la tête de la Direction générale de la santé

Le Conseil d'État a désigné Laurence Boland en qualité de directrice générale de la santé (DGS) à partir du 1er septembre 2026. Actuellement directrice ad interim de la DGS, elle bénéficie d'une expérience de plus de 15 ans dans la santé publique et la gestion hospitalière, qui lui a permis d'acquérir une connaissance particulièrement fine du dispositif sanitaire vaudois et des différents partenaires.

Laurence Boland est au bénéfice d'une longue expérience dans les domaines de la gestion hospitalière et de la santé publique. Avant ses fonctions au sein de la DGS, où elle a successivement été à la tête de la Direction Hôpitaux, puis Directrice générale adjointe (2024-2026) et enfin Directrice générale ad interim, elle a occupé différents postes au sein du CHUV, notamment comme directrice administrative d'un département. Dans ces différentes fonctions, elle a pu exprimer ses compétences en organisation, en gestion de projets stratégiques complexe, en gestion financière et en gestion des équipes.

Son activité à la direction de la DGS, comme adjointe d'abord, puis comme Directrice générale ad interim, lui a permis de démontrer ses qualités de cheffe de service, notamment en faisant preuve d'écoute, aussi bien à l'égard des collaboratrices et collaborateurs que des partenaires extérieurs. Le Conseil d'État a également pu constater dans ce cadre une importante résistance au stress couplée à une grande force de travail et un véritable entregent dans les échanges avec les différentes parties prenantes.

Le processus de sélection auquel Laurence Boland a été soumise a en outre permis de mettre en évidence qu'elle apportera à la DGS la stabilité nécessaire au vu des défis importants auxquels sera confronté le domaine de la santé ces prochaines années. Elle a formulé des priorités claires pour la santé publique, parmi lesquelles les mesures concrètes touchant les enfants et les jeunes, notamment en matière de santé mentale, et le renforcement de la première ligne de soins (promotion de la médecine de famille, soutien aux nouveaux modèles interprofessionnels, etc.), ou encore le rôle que les réseaux de santé peuvent jouer en matière de coordination des parcours et de promotion de la santé et prévention.

Le Conseil d'État est heureux de pouvoir compter sur sa collaboration et ses compétences. Il lui souhaite plein succès dans sa nouvelle fonction.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 13 août 2026

DSAS, Roger Nordmann, conseiller d'Etat, 079 783 25 89

DSAS, Laurence Boland, directrice générale ad interim de la santé, 021 316 40 05